

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MAI 2010 À 19 h 00**

L'an deux mil dix, le mardi quatre mai, à 19 heures, le conseil municipal dûment convoqué le 27 avril 2010, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Julien TISSANDIER, Maire.

PRÉSENTS : J TISSANDIER, J ARNAUD, S ARCHAMBAUD, JM BOYER, A CLÉMOT, E GUÉLIN, C MARC, S MAZUREAU, MG de SAMIE et JP VELEZ.

ABSENT EXCUSÉ : Pierre DESTRIEUX qui a donné pouvoir à Joël ARNAUD.

Monsieur Stéphane MAZUREAU a été élu secrétaire de séance.

Le procès verbal de la réunion du 30 mars a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente au conseil Monsieur Marc ALVES, notre interlocuteur ERDF. Ce dernier, lors d'une visite de présentation, nous a interpellé au sujet du contrat signé pour la gérance de l'aire de loisirs. En effet, il est interdit de revendre de l'électricité. Par contre, les gérants doivent nous fournir une attestation de conformité de leur installation, délivrée par leur électricien installateur.

ATTRIBUTION DES MARCHÉS VOIRIE

La commission voirie s'est réunie le vendredi 16 avril et a décidé, à l'unanimité des membres, l'attribution suivante :

Affectation à SOPOTP de Pons (15 697,70 € HT) :

- La rue de la Chaume (Prévoir en plus une purge sur 150 m²)
- La rue de la Grande Métairie (Prévoir en plus une poutre de 30 ml après le n° 30)
- La rue de la Sainte Vierge (Prévoir en plus une poutre de 10 ml à l'angle de la rue de la Grande Métairie).

Affectation à SEC TP de St Hilaire de Villefranche (20 738,40 € HT) :

- La rue du Plantis Blanc
- Le chemin de la Terrière (Diminuer la noue prévue de 100 ml)
- L'impasse du Plantis Blanc (Diminuer la noue prévue de 50 ml).

Les autres rues seront reprises dans le programme 2011.

Deux contraintes ont été exposées :

- 1) SEC TP : Les travaux dans la rue du Plantis Blanc devront avoir lieu après les moissons et avant les vendanges, soit entre le 15 août et le 15 septembre.
- 2) SOPOTP : Les travaux de la rue du Plantis Blanc et de la rue de la Grande Métairie ne

devant pas être effectués en même temps, ceux de la rue de la Grande Métairie devront être réalisés en juin ou juillet.

Les commandes préciseront toutes les contraintes

RUE DE LA MARE (Gestion)

ETDE a commencé l'enfouissement des réseaux, rue des Charpentières et rue de la Mare. Après consultation des riverains et de la commune gestionnaire de la voirie, il est nécessaire de prendre un arrêté d'alignement.

CAUTIONS ESPACE SAINTONGE

Suite aux diverses déclarations de sinistres ouverts, notre compagnie d'assurance nous informe que nous allons subir une augmentation de la prime. Il nous est conseillé de réduire ces déclarations. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de demander 2 chèques de caution :

- le 1^{er} de 550 € pour la grande salle (ou 275 € pour la petite)
- le 2^{ème} de 320 € pour le mobilier (ce qui correspond au prix d'une table).

POINT SUR LES TRAVAUX « ASSAINISSEMENT ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX »

Assainissement : À Peuplat et Charpentières les travaux sont terminés et réceptionnés. Les abonnés ont reçu l'autorisation d'effectuer leur raccordement au réseau.

Rue du Grand Loubet, rue des Charpentières et Impasse des Lombards, la préparation du chantier s'est tenue le 08.04.2010 sur le site en présence du maître d'ouvrage (Syndicat des Eaux), du maître d'œuvre (SOCAMA), de l'entreprise ROBINET titulaire du marché et la Mairie. Le démarrage des travaux est reporté au 25 Mai 2010. Le commencement des travaux s'effectuera par la rue du Grand Loubet. Un arrêté de circulation a été signé et des containers ont été mis en place pour le ramassage des ordures ménagères.

Voirie : Avenue de Peuplat, sur la RD 128, du n° 18 au n° 70, la réfection des chaussées a été réalisée par l'entreprise ETDE sous la maîtrise d'œuvre du SDEER et de SOCAMA.

RENOUVELLEMENT D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE AUPRÈS DE LA CRCA-CMDS

Motif de l'emprunt : Prêt relais de trésorerie.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition établie par la CRCA-CMDS décide :

Article premier : Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la CRCA-CMDS le renouvellement d'une ligne de trésorerie, au 1^{er} juin 2010, de la somme de 45 000 € pour une durée de 12 mois, indexée sur le T4M majorée d'une marge invariable de 1,7453 et dont le remboursement s'effectuera avant le 1er juin 2011. Les frais de dossier s'élèvent à 0,07 %

du montant avec un minimum de 70 € TTC.

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir pour régler les conditions du prêt.

VOTE ET VIREMENT DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES N° 1

Mr le Maire expose à l'assemblée que, les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2010 ayant été insuffisants (SDEER : éclairage public rue de la Chaume), il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires suivants :

DÉSIGNATION DES ARTICLES		CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES À VOTER	
N°	INTITULÉ	DÉPENSES	RECETTES
16876	Emprunt	246,00 €	
10223	TLE		246,00 €
21534-041	Part. SDEER	1 225,84 €	
1326-041	Part. SDEER		1 225,84 €
21534-041	Part. Communale	1 225,84 €	
16876-041	Part. Communale		1 225,84 €
	TOTAL	2 697,68 €	2 697,68 €

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter ces crédits. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus,
- autorise le Maire à rembourser les emprunts au fur et à mesure de la réception des subventions.

AMORTISSEMENT DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au conseil la délibération du 08 septembre 2009 par laquelle il avait été voté une subvention des travaux d'investissement du collège Agrippa d'Aubigné de Saintes pour un montant de 735 €. Il convient donc d'amortir cette subvention en 5 ans à compter de 2010.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

- 08 mai : rassemblement à 11 h place de la Mairie

- 16 mai : Passage de la course cycliste « Les Boucles du Printemps », organisée par l'APOGÉ
- Du 29 mai au 13 juin : tournoi de tennis
- 20 juin : Compétition cycliste enfants dans le Bourg
- 03 juillet : Fête du judo

Subventions Tempête Xynthia : à ce jour, l'Association des Maires a recueilli 154 200 €.

WC Espace Saintonge : envisager réfection de l'électricité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Signatures :

J. TISSANDIER

J. ARNAUD

J. ARNAUD p/o P. DESTRIEUX

S. ARCHAMBAUD

JM BOYER

A. CLÉMOT

E. GUÉLIN

C. MARC

S. MAZUREAU

MG de SAMIE

JP VELEZ